



EVALUATION DES ACTIVITES MENEES  
DANS LE CADRE DU PROGRAMME d'APPUI A LA STRUCTURATION ET AU  
RENFORCEMENT DES CAPACITES D'ACTION DES OSIM ET DES RESEAUX D'OSIM  
TRIENNAL 2017-2020

APPEL A CANDIDATURES  
TERMES DE REFERENCE

*Le FORIM arrive au terme de son projet triennal SMA4 (Programme d'Appui à la structuration et au renforcement des capacités d'action des OSIM et des réseaux d'OSIM) en fin mai 2020. Au regard de l'exigence de redevabilité, il est convenu avec l'Agence Française de Développement (AFD), une évaluation externe finale de ses activités dans le cadre de sa convention 2017 - 2020. LE FORIM est donc à la recherche d'une équipe prestataire pour cette mission d'évaluation.*

## 1. Présentation du FORIM

---

Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) est une plateforme nationale qui réunit des réseaux, des fédérations et des regroupements d'**Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM)** engagés dans des actions d'intégration «ici» et dans des actions de développement dans les pays d'origine. A travers ses membres, le FORIM représente environ 1000 associations intervenant en Afrique subsaharienne, au Maghreb, en Asie du Sud-est, aux Caraïbes et dans l'Océan Indien. Créé en mars 2002, il témoigne de la volonté de ses membres de s'associer à toutes les composantes de la société civile française afin de favoriser l'intégration des populations issues des migrations internationales, renforcer les échanges entre la France et les pays d'origine des migrations et contribuer au développement de leur région d'origine.

### OBJECTIFS

- Assurer la représentation des OSIM au niveau des instances associatives nationales et auprès des diverses institutions favorisant le dialogue avec les pouvoirs publics
- Valoriser l'apport des OSIM à la coopération internationale et affirmer l'implication des personnes issues de l'immigration dans le développement des pays d'origine ainsi que leur rôle en faveur de l'intégration en France
- Favoriser l'accès des OSIM aux divers dispositifs d'appui à la solidarité nationale et internationale au niveau français européen et international
- Etre un espace d'échanges et d'information pour les OSIM en même temps qu'un centre de ressources fournissant à ses membres tout appui ou conseil nécessaires au renforcement de leurs capacités d'action afin de permettre à ses membres d'acquérir les connaissances et les

compétences requises en matière de coopération internationale de développement local et de lutte contre toute forme d'exclusion d'inégalité et de discrimination ici et là-bas

- Favoriser les mises en réseau et les collaborations entre les Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM), les Organisations de Solidarité Internationale (OSI), les autres acteurs de la société civile, les collectivités territoriales et les pouvoirs publics
- Etre un partenaire des pouvoirs publics et des organisations de la société civile concernés en tant que structure crédible et fiable de migrant-e-s bien intégré-e-s, c'est-à-dire représentant la diversité dans l'unité nationale et engagés pour la cohésion et l'harmonie sociale en France
- Contribuer à l'amélioration de l'efficacité globale de la solidarité et de la coopération internationale par l'intégration et la valorisation de l'apport des migrant-e-s à l'enrichissement de la société d'accueil et au développement du pays d'origine

Plus spécifiquement il s'agit de :

- Renforcer le FORIM pour assurer une meilleure représentation des OSIM
- Faire connaître, reconnaître et promouvoir l'apport des OSIM à l'enrichissement de la société d'accueil et au développement des pays d'origine
- Informer sur les dispositifs existants et renforcer les capacités d'intervention des OSIM
- Favoriser l'accès aux dispositifs de cofinancement
- Renforcer la capacité d'intervention des OSIM grâce à l'intervention d'opérateurs apportant un appui technique en vue d'une meilleure professionnalisation des actions
- Apporter la contribution des OSIM aux espaces d'échanges, de concertation et de plaidoyers en France et au niveau international et contribuer à la mise en œuvre d'une politique européenne de Codéveloppement

## **ACTIVITES**

### **Le FORIM met en œuvre :**

Des activités de structuration institutionnelle, organisationnelle et technique

Des activités d'information, de recherche, d'animation et de formation

Des activités de financement de projets de développement local

Des activités d'échanges et de capitalisation

Des activités de dialogue et de plaidoyer

Des activités de communication

## **ORGANISATION**

Le FORIM regroupe 40 fédérations, regroupements, collectifs d'OSIM. Il fonctionne avec un Conseil d'Administration élu, composé de 20 organisations. De ce CA, est issu un Bureau constitué de 6 personnes (un Président, trois Vice-présidents, une Secrétaire Général et un Trésorier). Le FORIM dispose également d'une équipe technique salariée, composée de 11 personnes. De nombreux espaces de travail (commissions permanentes, comité de pilotage, groupe de travail) sont animés et investis par les membres du FORIM (bénévoles) pour assurer le pilotage et la mise en œuvre des actions.

## **PRATIQUE ET ORGANISATION INTERNES EN MATIERE DE SUIVI -EVALUATION, D'EVALUATION**

A noter qu'à ce jour, le FORIM a piloté les évaluations externes relatives au :

1/ Programme d'appui aux projets des organisations de solidarité internationale issues des migrations (PRA/OSIM). Cette évaluation a eu lieu en 2013.

2/ Programme d'Appui à la structuration et au renforcement des capacités d'action des OSIM et des réseaux d'OSIM (SMA2). Cette évaluation a eu lieu en 2014.

3/ Programme d'appui aux projets des organisations de solidarité internationale issues des migrations (PRA/OSIM) 2014-2015. Cette évaluation a eu lieu en 2016.

4/ Programme d'Appui à la structuration et au renforcement des capacités d'action des OSIM et des réseaux d'OSIM (SMA3). Cette évaluation a eu lieu en 2016

5/ Programme d'appui aux projets des organisations de solidarité internationale issues des migrations (PRA/OSIM) 2016-2018. Cette évaluation a eu lieu en 2018.

## 2. L'Évaluation

---

### CHAMP DE L'ÉVALUATION : LE PROGRAMME SMA4

#### OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME :

Les dynamiques de solidarité locales et internationales portées par les migrant.e.s regroupé.e.s en Fédérations et Collectifs d'OSIM sont renforcées et s'inscrivent dans des alliances stratégiques pérennes à même de démultiplier leur contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, ici et là-bas.

#### OBJECTIF(S) SPECIFIQUE(S) DU PROGRAMME :

- Diversifier et consolider le tissu associatif issu de l'immigration dans le respect de sa diversité (origine, mode de regroupement, échelle de structuration, approches, etc.) pour assurer la prise en compte des voix des migrant-e-s et de leurs associations à différentes échelles.
- Renforcer les FOSIM et les COSIM et, à travers eux les OSIM, pour une meilleure visibilité, une plus grande efficacité de leurs actions et pratiques dans un souci de capitalisation et de mutualisation des pratiques.
- Faire entendre la voix des migrant-e-s pour une forte mobilisation citoyenne en France et en Europe sur des thématiques majeures telles que les droits des migrant-e-s et la lutte contre les discriminations et la xénophobie envers les migrant.e.s, les droits des femmes et lutte contre les inégalités de genre, la migration et l'environnement.
- Développer des positionnements et des alliances pour influencer les décideurs sur la place et le rôle des OSIM, FOSIM et COSIM comme acteurs incontournables des politiques publiques de développement, de solidarité internationale et de cohésion sociale nationale

#### DIAGNOSTIC ET ENJEUX DU PROGRAMME

Les migrant-e-s regroupé-e-s en associations mènent depuis longtemps des actions de solidarité internationale en direction de leur pays d'origine. Ces actions sont multiformes : projets de développement, transferts financiers, transferts de compétences, de valeurs, de savoir-faire conséquents. Ils ont contribué à forger l'action de la France en faveur du Codéveloppement et de la solidarité internationale telle que réaffirmée dans la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale de la France (LOP-DSI 2014) et dans les engagements du CICID réuni en 2013 et en 2016. Toutefois, le débat sur le lien entre Migrations et développement qui s'est intensifié parallèlement au sein de l'opinion publique nationale et internationale a surfé autour des crispations sociales et de la volonté affichée par certains d'opérer une scission entre ces deux notions. En outre, l'orientation sécuritaire des politiques migratoires européennes et le foisonnement des idées populistes et des attitudes discriminantes à l'égard des migrant-e-s en France et en Europe, occultent fortement la réalité selon laquelle, les migrant-e-s constituent d'importants vecteurs de transformations sociales et politiques d'une part et les enjeux d'intégration et inclusion, de citoyenneté, de gouvernance mondiale des migrations et la reconnaissance des OSIM comme acteurs de développement d'autre part.

Le programme SMA4 entend répondre aux enjeux suivants :

#### *Structuration*

Les dynamiques associatives et/ou de projets portés par les OSIM, foisonnantes, demeurent éparées et, parfois cloisonnées. Il subsiste donc un besoin de créer ou de consolider les espaces où les diasporas mettent en commun leurs expériences, leurs compétences et leurs difficultés, dans le respect de leur diversité. Ces lieux sont le creuset d'un dialogue, de partages et d'apprentissages réciproques avec les autres acteurs de la Solidarité Internationale et de l'Intégration.

#### *Visibilité et (re)connaissance réciproque*

Etre connues et reconnues comme actrices de solidarité et développement reste un enjeu pour les OSIM. Le FORIM est en phase de maturité. Néanmoins, il est encore nécessaire d'approfondir la connaissance des OSIM, de leurs projets menés dans les pays du Sud et ici, pour mieux comprendre leurs liens aux territoires et les interactions entre ici et là-bas. A l'inverse, les acteurs de développement et d'intégration doivent travailler au renouvellement de leur positionnement vis-à-vis des OSIM pour des collaborations voire des partenariats associatifs et institutionnels durables et de qualité.

#### *Renforcement des capacités et des moyens*

Les contraintes auxquelles sont confrontées les OSIM, FOSIM et COSIM ne doivent pas constituer un frein au renforcement de leurs capacités. Le besoin de renforcement demeure centré sur des aspects techniques et financiers. Les dimensions fondamentales telles que la vision stratégique, la gouvernance, l'organisation interne, le management, le développement institutionnel et l'ouverture à des aspects plus collaboratifs seront également abordés dans le cadre du Programme.

#### *Valorisation*

La valorisation des compétences et de l'expertise des migrant(e)s dans les politiques de cohésion sociale et de développement doit être accentuée. Les apprentissages et positionnements du FORIM et de ses membres doivent être mieux diffusés en interne et à l'externe. Cela passera par une action mieux pensée en termes de ciblage des thématiques de travail, d'implication des membres, de communication et de diffusion.

#### *Décryptage*

La relation migrations et développement et les migrations en général restent méconnues des citoyens dans leurs réalités, en toute objectivité. Il y a un véritable enjeu à faire connaître ces réalités pour faire évoluer les regards sur les migrations et les migrant.e.s et contribuer à créer le « vivre ensemble » et une société apaisée.

#### *Résistance*

Les tensions financières pesant sur les associations, les discours dominants ambiants qui vont à contrecourant de ce que le FORIM et ce projet promeuvent, la concurrence entre les organisations de la société civile pour les enjeux de visibilité, de financements, etc. Il y a un véritable enjeu à résister et pour cela à se développer et s'adapter. C'est ce que le programme SMA4 propose.

Les principaux bénéficiaires du programme sont les suivants :

- Les FOSIM, COSIM et OSIM en France (y compris celles non représentées au sein du FORIM).
- Les Organisations travaillant sur les migrations et les diasporas en Europe.
- Les Collectivités territoriales et leur groupement, les RRMA
- Les Ministères français et les Ministères en charge de la diaspora dans les pays d'origine des membres du FORIM.
- Les citoyens.

**Résultat 1 : Connaître et consolider. Les dynamiques de mise en réseaux associatifs diasporiques à l'échelle régionale, nationale et internationale sont mieux appréhendées et accompagnées dans leur processus de structuration .**

Principales activités prévues : Poursuite de la concertation et mise en réseau en vue de la création de COSIM en région Centre et Bourgogne Franche-Comté. Concertation avec les OSIM dans les régions métropolitaines manquantes : Corse et Ile- de-France. Consolidation des COSIM récemment créés : Pays de la Loire et Alsace. Accompagnement de la montée en puissance des COSIM en place. Accompagnement de la restructuration régionale liée à la réforme territoriale. Favoriser la mise en réseau des COSIM et l'échange d'expériences à travers la tenue de deux séminaires inter-COSIM. Deux études de tissus associatifs diasporiques régionaux. Trois études de diasporas établies en France. Enrichissement de la base des données des OSIM. Répertoire national des OSIM, 5ème édition 2020. Trois journées portes ouvertes du FORIM. Deux séminaires internes. Développement d'un outil pour identifier et valoriser les compétences individuelles des membres du FORIM. Réalisation d'une étude sur les formes d'engagement des jeunes. Consolidation de la plateforme européenne de la diaspora africaine pour le développement (ADEPT). Consolidation de la plateforme MADE.

**Résultat 2 : Diversifier et ancrer. Le FORIM élargit et diversifie sa base sociale associative pour renforcer son ancrage et la cohésion du tissu associatif diasporique.**

Principales activités prévues : Identification et recensement des OSIM en DOM/TOM en vue d'une concertation future. Ouverture et élargissement à d'autres migrations, aux jeunes et aux femmes et continuation de la dynamique d'adhésion de nouveaux membres. Structuration d'un dialogue intergénérationnel. Poursuite du travail de structuration et d'intégration initié dans le cadre des études diasporas sur la période 2014-2017 (Congo Brazzaville, Madagascar, Cameroun, Sri-Lanka). Approcher des fédérations existantes non représentées au sein du FORIM. Participer aux rencontres organisées par des FOSIM non membres.

Programmer la collaboration FORIM/FOSIM de manière pluriannuelle. Suivi de la mise en œuvre des conventions pluriannuelles. Participation aux AG des membres du FORIM. Organisation de six journées pays avec les fédérations pays. Participation aux rencontres organisées par les FOSIM, COSIM et OSIM.

**Résultat 3 : Accompagner et renforcer. Les FOSIM, COSIM (et OSIM via les faitières) sont accompagnés dans leur démarche de professionnalisation via des outils divers, complémentaires et un appui individualisé. Leurs connaissances et compétences sont renforcées. Leurs actions de plus grande qualité, ce qui se ressent sur l'ensemble de l'action de SI.**

Principales activités prévues : Formations de formateurs/trices et répercussions. Réunions d'échanges-informations. Accompagnement spécifique sur le genre. Coups de pouce. Informations, appui-conseil et veille sur les financements. Accompagnement des membres à la mise en œuvre opérationnelle de leur plan d'actions stratégique.

**Résultat 4 : Capitaliser. La démarche de capitalisation du FORIM est renforcée à travers l'animation de son dispositif sur les sujets définis pendant la phase expérimentale.**

Principales activités prévues : Animation du dispositif et de la commission permanente « capitalisation » du FORIM en s'appuyant sur le réseau des animateurs capitalisation. Mise en œuvre et suivi des conventions annuelles de partenariat entre le FORIM et l'organisation chargée de l'animation du dispositif de capitalisation. Accompagnement des membres à la production d'outils de capitalisation au sein de leur réseau. Production et diffusion des outils de capitalisation et organisation d'un atelier de capitalisation sur les actions principales 2015-2017 du FORIM.

**Résultat 5 : Partager, valoriser. Les expériences des FOSIM, COSIM et des OSIM dans les domaines du Codéveloppement et du vivre ensemble sont valorisées, partagées et diffusées.**

Principales activités prévues : Organisation de trois séminaires Regards croisés – Echanges d'expériences en France et dans les pays du Sud. Contributions à des études selon les opportunités et sollicitations. Organisation annuelle de la Journée Internationale des Migrant.e.s (J.I.M). Communication : outils de communication (dont refonte du site internet) et participation à des évènements et salons.

**Résultat 6 : Faire comprendre pour faire évoluer. Les perceptions et les regards sur les migrant.e.s, les migrations et les inégalités de genre évoluent positivement grâce aux actions de mobilisation citoyenne menées à l'échelle nationale et européenne. Le FORIM mène et/ou s'associe aux actions de sensibilisation, en s'appuyant largement sur les réseaux sociaux et en impliquant les citoyens engagés, les mouvements associatifs et citoyens, les jeunes, les militants, mais aussi les organisations de migrants, les organisations d'éducation populaire, de solidarité internationale, des réseaux régionaux multi-acteurs et les médias.**

Principales activités prévues : Développement et/ou mise à jour des boîtes à ressources sur les enjeux phares à destination de différents groupes sociaux, en y associant les membres du FORIM, les organisations d'ECSI, les scientifiques et les chercheurs universitaires. Organisation d'actions participatives et de mobilisation citoyenne sur la lutte contre les discriminations envers les migrant.e.s, les droits des femmes, l'environnement et les migrations. Organisation des 3 éditions du PRIX MADIBA. Poursuite de la campagne "Une femme, un mois, une histoire".

**Résultat 7 : Innover pour mieux impacter. Le FORIM engage une démarche de qualité avec les médias et les organisations d'ECSI pour mieux comprendre les freins systémiques à la valorisation de la relation migrations-développement.**

Principales activités prévues : Publication de tribunes et de pétitions collectives et/ou inter-associatives en lien avec les sujets phares de l'agenda politique de plaidoyer du FORIM, les sujets d'actualités et/ou à l'occasion de grands rendez-vous internationaux. Organisation des quatre clubs presse avec un noyau dur composé des médias, d'organisations d'ECSI et des chercheurs. Réflexions avec les représentant.e.s d'ECSI sur les enjeux migratoires et leur abord dans les programmes de l'éducation nationale est entamée.

**Résultat 8 : Veiller, contribuer, influencer. Le FORIM est présent aux échelons national, européen et international, et contribue activement aux espaces de concertation avec les décideurs. Il est un acteur reconnu dans les espaces de discussion et de prise de décision, et il influe sur les orientations des politiques publiques.**

Principales activités prévues : Suivi des propositions et applications des recommandations du FORIM dans le cadre des JIM (& RENAICODE), la campagne nationale de mobilisation « Dix mythes », les élections présidentielles, législatives 2017. Contribution et promotion des positions collectives dans les espaces de concertation et de dialogue à toute échelle. Veille sur les politiques publiques en France et en Europe et approfondissement du dialogue stratégique. Production d'un document de plaidoyer.

**Résultat 9 : Etablir, nouer et/ou renforcer le dialogue avec de nouveaux alliés. Les actions du FORIM et, à travers lui, celles des FOSIM, COSIM et OSIM, gagnent en efficacité et en visibilité grâce à un système de partenariat étoffé et des alliances ciblées.**

Principales activités prévues : Etablir, nouer, renforcer le dialogue avec les Ambassades des pays membres. Renforcer les liens avec les collectivités territoriales, les RRMA, le milieu de la recherche et les entreprises.

**Résultat 10 : Dialoguer, négocier, être reconnu et influencer. La mise en place de dynamiques concertées entre organisations de la diaspora et acteurs de développement au Sud améliore la performance du cadre**

Principales activités prévues : Organiser quatre Rencontres Internationales Sud et suivi de RIS.

## QUESTIONS EVALUATIVES

Les objectifs décrits ci-dessus devront se traduire dans diverses questions thématiques qui s'articuleront autour de critères d'évaluation utilisés. Une liste de questions évaluatives est proposée ci-après à titre indicatif. Elle sera à affiner et compléter par l'équipe évaluatrice retenue dans la phase de cadrage de l'évaluation. Une nouvelle formulation des questions évaluatives et des précisions sur les modalités de réponse seront à proposer dans la note de cadrage pour discussion et validation par le comité de pilotage.

**Pertinence & Cohérence du Programme** - L'évaluation appréciera la pertinence et la cohérence des objectifs du projet SMA4 financé par l'AFD à l'aune de son projet associatif, de son plan d'orientation stratégique et des attentes de ses organisations membres et de ces principaux partenaires institutionnels et financiers. Parmi les premières questions envisagées figurent :

- Dans quelle mesure le projet SMA4 a-t-il pris en compte et répond-il aux besoins et attentes de ses membres, des pouvoirs publics français, voire des autres partenaires institutionnels et financiers français, internationaux et européens ?
- Quelle cohérence des activités du projet SMA4, avec celles des autres programmes du FORIM (PRA/OSIM, Génération Climat, MADEAO, PMMD) et avec le projet associatif du FORIM ?
- Quelle est la plus-value, la complémentarité des actions du projet SMA4 par rapport aux autres actions des projets portés par les sociétés civiles française et européenne avec des objectifs proches (GRDR, ADEPT) ?

**L'efficacité du programme** - Partant d'un bilan et d'une description de la mise en œuvre, l'évaluation devra apprécier les réalisations du projet SMA4 au cours de la période couverte. Par exemple, les points suivants :

- Le niveau de réalisation des actions est-il conforme au prévisionnel ?
- Quelles actions suscitent le plus l'adhésion des membres du FORIM ? Quelles sont les formes de participation, le degré d'implication de ses membres et la capacité du programme à mobiliser ?

**L'efficience du programme** - L'équipe évaluatrice pourra répondre, par exemple, aux questions suivantes :

- Certaines actions ont-elles été, sont-elles ou auraient-elles pu être conduites autrement avec une plus grande efficience ? Lesquelles et pourquoi ? Le fonctionnement interne du programme et l'articulation de ses différents espaces de travail sont-ils pertinents ? L'organisation RH telle que redéfinie est-elle pertinente au vu des objectifs du projet
- Le modèle économique et les moyens financiers disponibles ont-ils permis de répondre aux ambitions et objectifs fixés par le triennal ? Au niveau de l'équipe technique ? Au niveau des ambitions de structuration des membres ?

### **L'impact du programme**

- **En termes de structuration du milieu des OSIM français :**

Les COSIM sont-ils identifiés comme étant des relais crédibles et fiables en région ? les collaborations avec les RRMA, collectivités, OSI en région se développent-elles ? Les FOSIM sont-ils des interlocuteurs réguliers des partenaires publics français et des pays d'origine ? Sont-elles consultées de manière régulière ?

Les membres du FORIM ont-ils pu augmenter leur nombre d'adhérents, renforcer leur modèle économique ?

- **En termes de renforcement de capacité des membres du FORIM :**

Les formations et les dispositifs d'accompagnement (coup de pouce, et surtout conventionnement, etc.) ont-ils répondu aux besoins des membres ? Dans quels domaines les impacts ont été les plus prégnants ? Les effets ont-ils dépassé les individus participants pour toucher les organisations membres voir leurs propres membres ?

Les organisations membres ont-elles pu diversifier leurs activités (projet international, ECSI, plaidoyer, intégrations, etc.) et leur approche de la solidarité internationale ?

Ont-elles pu développer des stratégies genre et jeunesse et des pratiques de capitalisation en leur sein ? Ont-elles pu progresser dans leurs pratiques de planification stratégique, de communication, de gouvernance ?

- **En termes de renforcement de capacité de mobilisation et d'influence :**

Les activités proposées ont-elles permis d'accroître la crédibilité et la fiabilité du FORIM ? D'asseoir son assise nationale ? Le programme SMA a-t-il permis de renforcer la crédibilité du discours du FORIM ?

La place des FOSIM, COSIM et OSIM dans le milieu de la solidarité internationale en France est-elle reconnue à l'issue du programme ?

Dans quelle mesure les actions du SMA ont eu une influence sur les politiques publiques sur Migrations et Développement en France et dans les pays du sud ciblés par le programme ?

Durant la période du programme, y-a-t-il eu ouverture à de nouveaux acteurs issus d'autres secteurs (*entreprises, médias, universitaires...*) ? Si oui sous quelle forme ? Si non pourquoi ?

### **La visibilité et la lisibilité du FORIM**

Quel est le degré de visibilité et de compréhension du FORIM pour les acteurs français, européens, dans le monde, et pour les partenaires institutionnels bi et multilatéraux de la France engagés sur les questions de Migration et Développement ?

Quelles sont les actions les plus lisibles pour les membres du FORIM ?

La visibilité et la lisibilité des actions, des positions du FORIM sont-elles des freins ou des leviers de mobilisation des membres au sein des différents espaces ?

### **Le renforcement institutionnel du FORIM**

Le programme a-t-il eu une influence sur la diversification et le nombre des membres du FORIM ? Les activités ont-elles permis une plus grande participation des membres aux activités du FORIM ? Le programme a-t-il permis de renforcer la cohésion et les échanges entre les membres du FORIM ?

De quelle manière, la mise en œuvre du programme a-t-elle facilité un décloisement entre les activités et une meilleure articulation entre les programmes du FORIM ?

Comment le programme a alimenté les analyses et les décisions sur les orientations stratégiques et le fonctionnement par les instances et l'équipe technique du FORIM ?

## **METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION**

### **Approche générale**

De cette évaluation est attendue un bilan analytique rétrospectif devant permettre la réflexion et le conseil. L'évaluation présentera l'évolution des objectifs et de son action, les moyens mis en œuvre, les actrices et acteurs concernés et les résultats obtenus. Elle s'attachera à répondre aux questions évaluatives affinées dans la phase de structuration et elle devra s'articuler avec les exercices et études précédemment réalisées et possiblement identifiées au sein de l'organisation. Comme

indiqué précédemment, elle sera menée dans le souci de nourrir la définition, la préparation et la construction par le FORIM de son prochain programme triennal.

### Leçons et Recommandations

L'équipe évaluatrice aura pour objectif de formuler des conclusions claires et des recommandations explicites, en décrivant les méthodes utilisées pour y parvenir. Ces recommandations d'ordre stratégique et stratégique et opérationnel devront venir nourrir le prochain projet triennal.

En lien avec la phase de recommandations de l'évaluation, et pour animer le processus d'apprentissage collectif dans lequel s'inscrit l'exercice, il est attendu de l'équipe évaluatrice qu'elle propose une méthode d'échange, d'élaboration et/ou de validation des recommandations entre les différentes parties prenantes de l'évaluation.

Ainsi, sont donc attendues :

- Un bilan des actions sur la base des documents disponibles et des montants des crédits attribués et utilisés pour leur réalisation,
- Des analyses qualitatives et stratégiques fondées sur les objectifs et les résultats du projet SMA4,
- Des recommandations pour l'avenir, qui concerneront les activités à venir du FORIM et ses moyens de mise en œuvre tant sur le plan stratégique, organisationnel, humain que financier.

## 3. Pilotage et suivi du dispositif d'évaluation

---

Un comité de pilotage sera mis en place et veillera à l'adéquation entre les travaux réalisés et les termes de référence. Seront membres, de façon idéale, de ce comité de pilotage :

- 1 personne représentante du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères,
- 1 personne représentante de l'AFD, Division OSC,
- 1 personne représentante d'une coordination d'associations agissant en France dans le secteur Migration et Développement,
- Des personnes représentantes des instances, des membres et de l'équipe technique

La mission de ce comité de pilotage sera de :

- Compléter, le cas échéant, les termes de référence de l'évaluation,
- Donner un avis sur les choix des évaluateurs,
- Faciliter le travail de l'équipe évaluatrice, discuter les propositions sur les personnes ressources pour les entretiens, sur les choix méthodologiques et les missions,
- Discuter, amender et valider la note de cadrage proposée par l'équipe évaluatrice,
- Discuter, amender et valider le rapport provisoire,
- Valider le rapport final.

4 à 5 réunions du comité de pilotage sont prévues sur la totalité de la durée de l'évaluation :

- Enrichissement des termes de référence, actualisés une fois mis en ligne,
- Sélection de l'équipe évaluatrice suite à l'appel d'offres,
- Réunion de cadrage avant la 1ère phase de collecte et d'analyse de données,
- Commentaires et validation du rapport provisoire
- Présentation et validation du rapport final, avant restitution.

Le suivi technique de l'évaluation sera assuré par l'équipe technique du FORIM.

## 4. Calendrier

---

La prestation sera prévue pour une durée de l'ordre de 3 mois, hors période de restitution. **La date de démarrage est prévue au mois de mars 2020** ;

## DEROULEMENT L'EVALUATION

Différentes phases viendront rythmer le déroulement de cette évaluation

- **Cadrage** - Une première phase d'étude de documents et de premiers entretiens. Cette phase devra alimenter la note de cadrage. Cette phase devra permettre à l'équipe évaluatrice d'approfondir sa connaissance des enjeux liés à cette évaluation, d'ajuster le choix, la formulation et la structuration des questions évaluatives et de préciser les modalités de collecte et d'analyse des données susceptibles de répondre à ces mêmes questions (dont les personnes à interviewer). La fin de cette séquence donnera lieu à la présentation d'une note de cadrage pour discussion et validation du comité de pilotage.
- **Evaluation** - Une phase d'enquête auprès des organisations membres, des partenaires, de l'équipe technique du FORIM, etc... Cette phase comprendra la rédaction de :
  - *une note transitoire d'analyse et de premières propositions de recommandations*
  - *un rapport provisoire*
  - *un rapport final et une synthèse de la synthèse*
- **Restitution** - Un temps de restitution des principales conclusions et recommandations de l'évaluation auprès du Comité de pilotage de l'évaluation sera à prévoir avec le comité de pilotage, le CA et l'équipe technique.

## SELECTION DE L'EQUIPE EVALUATIVE – APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

L'appel à manifestations d'intérêt est destiné à identifier des consultant-e-s. A l'issue de cet appel à manifestation d'intérêt, une présélection sera opérée, puis un appel d'offres restreint sera lancé auprès des consultant-e-s présélectionné-e-s, sur la base des termes de référence finalisés de l'étude.

Etapes	Calendrier indicatif
Lancement appel à manifestation d'intérêt	19 janvier 2020
Date limite de réception des CV	31 janvier 2020
Présélection et lancement de l'appel d'offre restreint aux équipes retenues	4 février 2020
Date limite de remise des offres par les candidats	21 février 2020
Sélection de la consultance	28 février 2020

Les équipes évaluatrices intéressées devront soumettre, après avoir pris connaissance de ces termes de référence, le CV du/de la consultant-e proposé-e pour être chef-fe de mission. Si une équipe de consultant-e-s était proposée, l'envoi du CV du/de la consultant-e associé-e n'est pas exigé à ce stade de l'appel à manifestations d'intérêt, mais est toutefois encouragé.

**Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer votre / vos CV par courrier électronique avant le vendredi 31 janvier 2020 à midi (heure de Paris) à l'attention simultanée de :**

Nicolas LAURENT, directeur exécutif : [nlaurent@forim.net](mailto:nlaurent@forim.net)

Jules OBAMA, chargé de mission : [jobama@forim.net](mailto:jobama@forim.net)

*Il est demandé de joindre un/des CV actualisé(s) dans le(s)quel(s) vous aurez surligné en jaune les éléments spécifiques que vous jugez utiles pour apprécier votre manifestation d'intérêt dans le cadre de cette étude*

**Critères de sélection et expertise attendue**

Les compétences requises pour réaliser cette évaluation sont celles **d'une équipe réduite de personnes expertes** ; la sélection s'effectuera sur la base des critères suivants :

- Exposé de la problématique et compréhension du sujet,
- Démarche méthodologique proposée,
- Qualifications, expériences et compétences (notamment CV des personnes expertes),
- Prix des prestations,
- Délais et modalités de réalisation.

Il est requis de l'équipe évaluatrice :

- Une bonne connaissance des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM) et des acteurs intervenant sur la thématique Migration & Développement »
- Des compétences prouvées, par des exemples ou des références mentionnées dans la réponse, d'excellentes compétences en évaluation,
- Des capacités d'analyse institutionnelle et des réseaux associatifs bénévoles,
- La connaissance des pratiques de concertation et de plaidoyer,
- Des capacités prouvées de réflexion stratégique et d'analyse participative,

**L'ÉQUIPE EVALUATRICE POUR CETTE PRESTATION NE DEVRA PAS AVOIR DE RELATIONS CONTRACTUELLES EN COURS AVEC LE FORUM SUSCEPTIBLES D'INTERFERER AVEC CETTE EVALUATION ET SON IMPARTIALITE ET SON OBJECTIVITE . TOUT MANQUEMENT A CET EGARD , MEME APRES SELECTION , POURRAIT ETRE SUSCEPTIBLE DE POURSUITES JUDICIAIRES , AVEC DEMANDES DE REPARATION**

### **Processus de sélection**

Dans la réponse à l'appel d'offres restreint, les évaluateurs.trices retenu.e.s devront préciser :

- La compréhension du champ de l'étude et les hypothèses de travail ;
- Les techniques de collecte et de traitement de l'information ;
- Une première structuration du questionnement évaluatif, l'approche méthodologique proposée et les techniques d'analyse envisagées,
- L'organisation de l'étude, notamment les complémentarités envisagées entre les personnes évaluatrices proposées et composant l'équipe ainsi structurée,
- Le chronogramme,
- Le devis en TTC ; celui-ci devant être explicite sur les frais liés aux coûts de prestations de consultances et autres frais (*déplacements, etc.*)

### **Enveloppe financière et durée de l'expertise**

L'enveloppe financière maximale affectée à cette évaluation est de **20 000 € à 30 000 € TTC**, maximum tous frais compris (*prestations, déplacements, etc.*).

**La durée de l'évaluation est estimée à 3 mois .**

### **PRODUCTION ET RAPPORTS ATTENDUS**

Au cours de l'exercice d'évaluation, différents productions sont attendues :

- 1 **Une note de cadrage** produite après l'analyse des données à partager et discuter avec le comité de pilotage de l'évaluation,
- 2 **Un rapport provisoire** produit à l'issue des travaux de l'équipe évaluatrice et composé d'un résumé, d'une présentation de la méthodologie, d'une analyse, des recommandations et des annexes. Dans les deux semaines suivant la réception du rapport provisoire, le comité de pilotage fera part de ses remarques et de ses observations.

- 3 **Un rapport final** intégrant les observations du comité de pilotage devra être disponible. Le rapport final sera accompagné d'une synthèse de 5 pages max. incluant principales analyses et recommandations,

**ANNEXES UTILES ET DISPONIBLES A LA DEMANDE (POUR LES CONSULTANTS RETENUS POUR L'APPEL D'OFFRE RESTREINT)**

- Statut et Charte du FORIM
- Rapports moral, d'activité pour les années 2017, 2018
- Convention AFD incluant le descriptif du projet SMA4
- Evaluation du programme SMA3